
 <p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p> <p>Membre</p>  <p>Écoles associées de l'UNESCO</p>	<p><b>École élémentaire La Genette</b></p> <p>32 rue Michelet 17 000 La Rochelle Tél. : 05 46 34 12 42 e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr</p>
--	--

## Conseil d'École du 06/11/15

### Étaient présents

#### Équipe enseignante :

Véronique Rousseau, Directrice (mardi, ½ mercredi et vendredi CE2), Marie-Noëlle Pillon (CP), Elisabeth Bourabier (CE1), Hubert Sevin (lundi, ½ mercredi et jeudi CE2), Bernard Proux (CM1) et Nadine Michaud (CM2).

Parents élus titulaires : David Beaulieu, Stéphanie Moreira, Marien Kiriloff et Christophe Hulin.

Parents élus suppléants : Estelle Marc, Fleur Augé et Caroline Vasche.

I.E.N. LR Ouest, excusé.

Maurice Kouchnir, D.D.E.N.

Jean-Marc Soubeste, Adjoint municipal.

Délégués de la classe de CM2 : Lou-Eva Hulin, Lino Jaricot, Alexander Kurn et Joana Marc (de 18h à 18h30).

**À la demande de la Directrice, les délégués de la classe de CM2 exposent aux membres du Conseil d'école les résultats de leurs élections de délégués de classe puis les remarques qui pourraient améliorer le fonctionnement de l'école en rapport avec le règlement intérieur.**

- Ils proposent de délimiter plus strictement des zones de jeux dans la cour
- mettre des porte-manteaux sur roulettes dans la cour et une petite table pour les jours de pluie sous le petit préau (espace entre la bibliothèque et la salle informatique) pour dessiner à l'abri.
- Ils reviennent sur le début du paragraphe VI du règlement intérieur : « Les enfants doivent respecter les autres enfants, les enseignants et le personnel de service » et signalent le manque de respect du règlement durant la pause méridienne de la part d'un adulte encadrant.

*Les Représentants de parents d'élèves conviennent de s'organiser pour se rendre au restaurant scolaire durant la pause méridienne le lundi suivant puis de rédiger un courrier à destination des services de la Mairie.*

### **1 – Rappel du résultat des élections 2015/2016**

Une liste indépendante

Nombre d'électeurs inscrits : 207

Bulletins nuls : 16

Nombre de votants : 167

Suffrages exprimés : 151

≈ **80,68 %** des parents ont voté.

### **2 – Règlement intérieur**

Le **règlement intérieur** de l'école est établi à partir du règlement type départemental des écoles publiques élémentaires et maternelles consultable sur le site de la Direction académique. : <http://www.ac-poitiers.fr/ia17>.

Examen du règlement intérieur dont il convient, d'abord, de changer les horaires d'accueil :

**Lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h45 à 12h et 13h45 à 15h45 et mercredis : 8h45 à 11h45**

Plusieurs ajouts :

- dans le paragraphe VI « Devoirs de l'enfant », ajout de l'**interdiction des jeux de cartes commerciales** (Pokémon ...)
- dans le paragraphe V « Règles de vie collective », ajout du **numéro vert d'appel pour lutter contre le harcèlement**

La Directrice rappelle à toutes les familles que « **les vêtements des élèves doivent être marqués à leurs noms** » (5.6).

Ce rappel conduit **l'ensemble des parents et l'équipe enseignante** à exprimer à nouveau sa **satisfaction concernant l'efficacité, la qualité et les initiatives de Madame Nina Bastard** qui fait office de concierge dans l'école depuis janvier 2015. La Directrice demande à Monsieur Soubeste de bien vouloir relayer cette information auprès des élus.

**La Directrice demande à ce que les horaires de l'école soient impérativement respectés par les familles.** En dehors des temps d'accueil des élèves, l'équipe enseignante est en classe et la concierge est occupée par son travail ou **absente (reprise du travail de conciergerie les après-midis à 14h)**. La Directrice informe le Conseil d'école que le « **Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels** » (**DUER**) demandé par l'Éducation nationale vient d'être renseigné par l'équipe enseignante et que le **risque lié à l'absence de tout personnel municipal entre 13h.45 et 14h. y est enregistré**. Avant la rédaction de ce document, et en accord avec Madame Nina Bastard, la Directrice a demandé à plusieurs reprises aux services municipaux que les horaires de la concierge soient en adéquation avec ceux de l'école. La demande n'étant toujours pas prise en compte, les représentants de parents d'élèves proposent d'en refaire eux-mêmes la demande à la ville.

### **3 – Comptes de la coopérative**

**Situation à ce jour : 2428,17 €** en caisse dont **673,55 €** de fonds de caisse  
≈ **1700 €** restent à investir. 1500 € seront partagés entre les 5 classes pour les projets spécifiques et 250 € seront investis dans du matériel scientifique en lien avec le Projet d'école.

Monsieur Soubeste aborde la question du **matériel informatique (ordinateurs et TBI)**. La Directrice rappelle que l'école doit être complètement **ré-informatisée aux vacances de printemps 2016** et que **l'équipe enseignante souhaite** pouvoir bénéficier également de **TBI dans au moins deux classes**.

**La date du bal annuel de l'école est fixée au 6 février 2015. Le Conseil d'école remercie la Mairie pour le prêt de la salle municipale Émile Combes.**

### **4 – Projet d'école 2015-2016 et activités**

Les enseignants ont élaboré l'an dernier le nouveau **Projet d'école 2014-2018 (document administratif officiel)**.

Dans ce Projet d'école sont inscrites les **particularités pédagogiques de l'école** à savoir :

→ **L'éducation aux langues :**

- L'apprentissage de plusieurs langues (anglais, espagnol, allemand et **chinois**)
- Les activités de plurilinguisme (autres langues parlées par les familles dans l'école)

→ **Le dispositif « classes uniques »**

→ **L'appartenance de l'école au Réseau des écoles associées UNESCO**

La Directrice invite à la **lecture du site de l'école** pour prendre connaissance des activités mises en place en lien avec ces particularités pédagogiques : <http://sites17.ac-poitiers.fr/larochelle-genette-elem/spip.php?rubrique40>.

Pour ce Projet d'école, conformément aux instructions et à partir des besoins et des réussites de l'école, l'équipe enseignante a choisi de travailler plus particulièrement :

→ **les domaines scientifiques : initier les élèves à la démarche scientifique**

Depuis 2014, l'école fait partie de l'un des Réseaux **ÉCLORE** (Écoles Collèges Lycées pour l'Orientation et la Réussite des élèves). Dans ce cadre, **l'école de la Genette, le collège Missy et le lycée Saint-Exupéry**

ont pour **projet commun l'enseignement des langues étrangères dont le chinois**. La Directrice informe le Conseil d'école qu'une visite du Recteur est prévue le 26 novembre pour assister dans les trois établissements à des séances d'enseignement du chinois. Les Représentants de parents d'élèves disponibles sont conviés à cette journée qui devrait s'achever par une table ronde à l'Institut Confucius.

### **Actions du Projet d'école en lien avec le Réseau des écoles associées de l'UNESCO**

→ Du CP au CM2, les enseignants travailleront en **partenariat** avec les associations *Echo-mer* et *Enfance et partage*, l'aquarium, le muséum d'Histoire naturelle, la ferme de la Moulinette, les espaces verts, l'université de La Rochelle (étudiants-chercheurs en sciences), la médiathèque, les archives départementales, la scène nationale de la Coursive, le lieu de recherches et de créations artistiques l'Horizon, le Futuroscope (journée pour CM1 et CM2) et le Chambon, centre de plein air de la Charente (2 jours pour CE2).

À noter : **remerciements unanimes au service des espaces verts pour l'aménagement de l'espace jardin de l'école.**

Cet aménagement, qui va se poursuivre cette année, permet aux **enseignants** de mener des actions de jardinage in situ et de mener ces actions en **coopération pédagogique** avec une **animatrice du Centre de loisirs, Madame Lina Roy** qui intervient en TAP et en accueil périscolaire.

→ **Options choisies pour les « classes uniques » :**

- Classe unique 1 : « Jeux du patrimoine » (M.N. Pillon)
- Classe unique 2 : « Concevoir des jeux de sociétés » (E. Bourabier)
- Classe unique 3 : « Plurilinguisme et théâtre » (V. Rousseau)
- Classe unique 4 : « Histoire et arts visuels » (B. Proux)
- Classe unique 5 : « Langues et cultures espagnoles – arts et sciences » (N. Michaud)

→ **Rencontres interculturelles :**

- **Les activités plurilingues** : comme chaque année, les parents parlant d'autres langues que le français peuvent être invités à participer à des séances de plurilinguisme en classe, du CP au CM2.
- **Les correspondances internationales** : poursuite des échanges avec l'école 27 de Pétrozavodsk en Russie (CE1), renouvellement des échanges de « lettres audio-visuelles » avec des élèves d'une école de Port-au-Prince à Haïti (CE2) et de la correspondance sous forme en particulier de visioconférences avec des élèves de l'école d'Holliston au Massachusetts (CM1).

→ **Liaison maternelle/école/collège/lycée :**

- GS-CP : séances de plurilinguisme.
- Liaison CM2-6ème en espagnol avec les collèges de Missy et de Fromentin.
- Liaison école – collège Missy – lycée Saint-Exupéry en chinois.

### **5 – Avis du Conseil d'école sur le devenir du logement de fonction dans le cadre de la procédure de cession entamée par la ville.**

Le Conseil d'école déplore la mise en vente de ce logement qui fait partie intégrante des locaux de l'école élémentaire. L'habitation et le jardin réaménagés sont des espaces dont pourraient bénéficier les enfants tout particulièrement dans les moments périscolaires (pause méridienne, TAP et accueil périscolaire).

Concernant le périscolaire, Madame Vasche, Représentante de parent d'élève, ajoute que les locaux prêtés par l'Association d'Education Populaire rue Michelet sont peu adaptés aux besoins.

Les secrétaires de séance :

M.-N. Pillon, enseignante CP

F. Augé, représentante de parent d'élève

La Présidente : V. Rousseau

*Compte rendu rédigé par V. Rousseau*